02 Mars 2021

En Direct des NAO

Négociations Obligatoires Annuelles

NAO 2022 : Objectif partage de la richesse créée ?

Au moment ou s'ouvrent les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) à la CEBPL, SUD SOLIDAIRES BPCE demande à la direction des augmentations générales et pérennes pour tous les salariés en complément du 0.8% accordé par les NAO nationales, de meilleures conditions de travail, et une véritable égalité professionnelle Femme/Homme. Les salariés méritent que la CEBPL reconnaisse leur investissement quotidien au vu des bénéfices records de 2021 à 131 millions d'euros surtout à la sortie espérée de cette période de pandémie.

M.PINAULT, maintenant que vous avez vu, il est temps de payer correctement !

SUD-*Solidaires* CEBPL-319 route de Vannes 44 800 SAINT HERBLAIN

***SUD**-Solidaires* à Nantes ✆ 02 72 20 34 87

Vos Représentants : Fabien CLOIREC, Aurélie FARCY, Karine LE DIOURON, Marie-Hélène LUY, Hervé TESSIER, Kris SOCKALINGUM

sud.cebpl@orange.fr SUD-Solidaires BPCE

Les élus SUD-Solidaires expriment les six demandes prioritaires ci-après :

- Une augmentation générale de 1500 euros affectée au salaire annuel brut de base pour l'ensemble des salarié-e-s (environ 4M€)

- Intégrer la part variable individuelle dans le salaire de base comme cela va être le cas à la BPGO début 2023 pour leur prime commerciale.

- Aucun salaire inférieur à 1700 euros net par mois sur 13 mois.

- Une enveloppe dédiée à la mise en place de l'égalité professionnelle salariales entre les hommes et les femmes effective dès 2022 (1 M€). Ce rattrapage ne devant pas être considéré comme une augmentation individuelle, les salarié(e)s concerné(e)s bénéficieront des dispositions de l'accord de Juin 2004 garantissant une augmentation automatique de 2,5% de la classification personnelle.

- Passage à la semaine de 4 jours sur 32H avec maintien du salaire pour le partage de l'emploi.

- La CEBPL pourrait être pilote RCE sur le sujet en commençant par l'appliquer aux services du siège. D'après les enquêtes sur ce modèle, il y a plus de productivité et moins d'arrêt grâce à une meilleure conciliation vie professionnelle et vie privée.

- Les horaires de travail des salariés du réseau doivent être revus, afin de concilier de manière harmonieuse vie privée et vie professionnelle. Même horaire pour les agences de conquête et les agences classiques : Organisation souhaitée à 8h30-12h30, 13h35-18h00.

- Création d'un véritable parcours d'intégration pour les nouveaux GCPRO comme c'est le cas pour les GCPART dans les ADP. Pendant la période de formation théorique, pas de portefeuille dédié pour ces jeunes GCPRO mais un poste en binôme avec un CAPRO pendant 3-4 mois leur permettant d'appréhender le métier côté terrain.

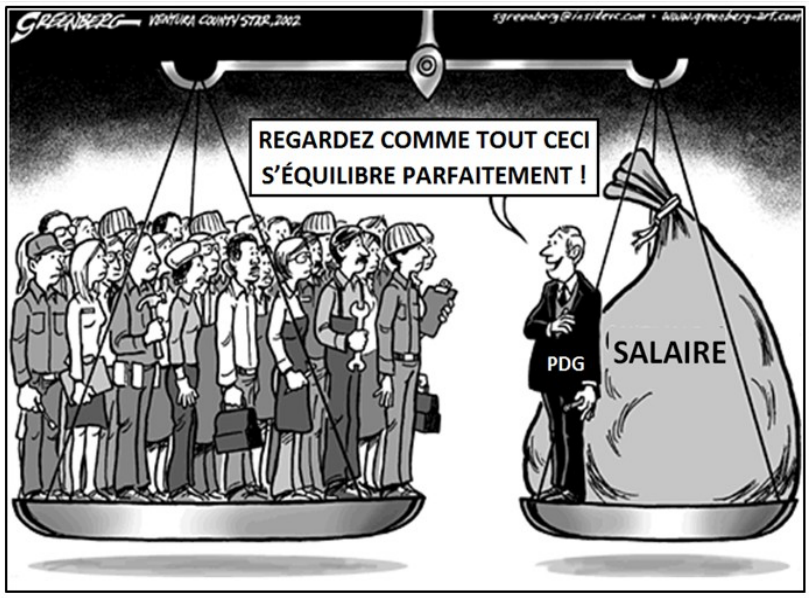

© Steve Greenberg – www.greenberg-art.com

Pour un vrai partage, tous *en grève le 17 mars*

SUD-*Solidaires* CEBPL-319 route de Vannes 44 800 SAINT HERBLAIN

***SUD**-Solidaires* à Nantes ✆ 02 72 20 34 87

Vos Représentants : Fabien CLOIREC, Aurélie FARCY, Karine LE DIOURON, Marie-Hélène LUY, Hervé TESSIER, Kris SOCKALINGUM

sud.cebpl@orange.fr SUD-Solidaires BPCE